

## APPEL À CANDIDATURES

### Bourses de mobilité du réseau des Frankreich- et Frankophoniezentren 2024

#### 1. Objectifs de l'appel à candidatures

Désireux de renforcer les études françaises et francophones en Allemagne, le Bureau de coopération universitaire de l'Ambassade de France en Allemagne met à disposition des jeunes chercheuses et jeunes chercheurs des Frankreich- et Frankophoniezentren plusieurs bourses afin de leur permettre d'effectuer un séjour scientifique de haut niveau (SSHN) en France. Il souhaite ainsi renforcer la coopération franco-allemande en sciences humaines et sociales et soutenir la mobilité vers la France de doctorantes et doctorants ainsi que de post-doctorantes et post-doctorants.

#### 2. Modalités

La bourse de mobilité permettra de financer un séjour d'une durée de **1 mois** (ou davantage, si justifié) entre juillet et décembre 2024. Ces bourses seront opérées par Campus France selon les modalités des bourses de séjour scientifique de haut niveau (SSHN). Les bénéficiaires du programme recevront un montant d'environ **1700 € par mois** pour les doctorantes et doctorants et les post-doctorantes et post-doctorants ayant soutenu leur thèse depuis moins de 5 ans et d'environ 2000 € pour celles et ceux ayant soutenu depuis plus de 5 ans, au moment de leur arrivée en France. **Le voyage aller et retour est également pris en charge**. Les candidates et les candidats devront être invités par un laboratoire ou un institut de recherche situé en France.

#### 3. Conditions d'éligibilité

Le présent appel est ouvert aux doctorantes et doctorants, post-doctorantes et post-doctorants ainsi qu'aux jeunes chercheuses et jeunes chercheurs **rattachés à l'un des Frankreich- et Frankophoniezentren** en Allemagne (Berlin, Bonn, CaNoFF (Brême, Flensburg, Rostock), Dresde, Fribourg/Br., Leipzig, Mannheim, Mayence, Sarrebruck, Stuttgart et Tübingen) et inscrits dans l'une de ces universités dans une discipline des sciences humaines et sociales.

Les candidates et les candidats inscrits dans une université française (dans le cadre d'une cotutelle, par exemple) ainsi que celles et ceux de nationalité française ou de double-nationalités (française et allemande) ne sont **pas éligibles**.

La bourse n'est pas cumulable avec un autre financement du séjour.

Le séjour devra obligatoirement se dérouler **avant le 31 décembre 2024**.

#### 4. Dépôt de candidature

Le dossier de candidature doit être envoyé avant le **31 mai 2024**, en un seul fichier pdf, à [nicole.martinez@institutfrancais.de](mailto:nicole.martinez@institutfrancais.de) et à [bernard.ludwig@diplomatie.gouv.fr](mailto:bernard.ludwig@diplomatie.gouv.fr)

Rédigé en français ou en allemand, il comprendra les éléments suivants :

1. Un CV (2 pages maximum) ;
2. Un projet de recherche (3 p. max.) intégrant un programme de travail détaillé (archives, bibliothèques, terrain), exposant les motifs du séjour de recherche et indiquant les dates précises et le/les lieux de séjour ;
3. Une lettre de recommandation de la directrice ou du directeur de thèse / de recherche ;
4. Une lettre d'invitation du laboratoire d'accueil français, mentionnant les dates de séjour envisagé.

Seuls les **dossiers complets** et respectant la forme demandée seront examinés. Ils seront évalués en fonction de l'excellence de la candidate ou du candidat, de la pertinence du séjour pour son projet de recherche et des perspectives de coopération entre la France et l'Allemagne engendrées par ce séjour.

#### 5. Rapport d'activité

Les bénéficiaires du programme de mobilité devront faire parvenir un rapport d'activité de deux pages maximum, détaillant les activités, les contacts établis et les résultats obtenus au cours de leur séjour, en allemand ou en français, dans les deux mois suivant la fin du séjour.

**Contact :** Nicole MARTINEZ [nicole.martinez@institutfrancais.de](mailto:nicole.martinez@institutfrancais.de)  
Dr. Bernard LUDWIG [bernard.ludwig@diplomatie.gouv.fr](mailto:bernard.ludwig@diplomatie.gouv.fr)